

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Cergy (95000, 95800)

Réponses de Armand Payet, au nom de la liste « Pour que Cergy Protège, Respire, Élève »

– le 23/02/2020 à 20:43 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

en cohérence avec le schéma directeur de la Communauté d'Agglomération et celui du Conseil Départemental et le futur Rer V francilien (réseau de 650 kms d'autoroutes réservées au volant qui passerait par les gares de Pontoise et de Cergy Préfecture).

En qualité de conseiller municipal, Armand Payet a évoqué ce sujet dès la révision du PLD et approuvé ce principe au conseil départemental en tant qu'élu de cette instance.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

avec participation des associations de vélo et des différents services de la ville (scolarité, logement...)

En partenariat avec l'ensemble des partenaires institutionnels ou leurs représentants (conseil départemental, régional, état...)

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

pour partager largement une culture du "vélo" dans les services municipaux

En incitant les agents de la commune à se déplacer en vélo lorsque c'est possible

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Boulevard de l'Oise. Boulevard du Golf, Rue de Vauréal, Rue de Pontoise, Avenue du Parc, avenue du sud, Boulevard du port...

La sécurisation des pistes et le bouclage sur l'agglomération sont indispensables.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : maisons de quartiers, équipements sportifs, culturels, établissements d'enseignement, gares, commerces avec indication du temps de parcours en complément du jalonnement existant

En s'assurant en plus de la possibilité de garer son vélo en toute sécurité

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux quartiers (plaine des Linandes, Closbilles), du village, de l'accès à tous les centres gares, des berges de l'Oise, Boulevard de la paix

Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Boulevard de l'Oise, carrefour avenue du nord/ avenue du ponceau, prolongation avenue du terroir, boulevard de l'Hautil et très nombreux ronds points et carrefours.

C'est bien ce que nous prévoyons en identifiant les zones à risque le plus en amont

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

et limiter le stationnement des véhicules sur les pistes cyclables

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

au niveau des centres gares, du village

Action n°10 : je ne m'engage pas

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour mettre Cergy et l'agglomération en cohérence avec la ZFE de la métropole du Grand Paris avec une limitation de la circulation automobile dans la ville en cas d'insuffisance de qualité de l'air.

diminuer la vitesse maximale autorisée sur l' A15.

Nous privilégions la diversité de l'offre de transport en commun plutôt que la réduction de la vitesse de circulation sur l'A15

Action n°11 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés, comme la rocade Jouy-le-moutier - pont de la D55 et le projet de la A104 pour remplacer la N184 aux abords de l'agglomération.

Le développement du vélo ne se fait pas dans notre esprit par un combat contre la voiture, les deux usages pouvant se faire de façon pacifiée et intelligente (cf vos/nos propositions plus haut).

Action n°12 : je suis indécis-e

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Boulevard de l'Oise, Boulevard de la paix, boulevard du port, boulevard de l'Hautil....

Sur certains axes ça doit être le cas (notamment pour obtenir une qualité d'offre en bus meilleure), ce n'est cependant pas vrai sur tous les axes à 2x2 voies

Action n°13 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. au niveau des centres gares

Action n°14 : je ne m'engage pas

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : à proximité des 3 gares.

Privilégier davantage que réserver

Action n°15 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

ex carrefour avenue palette / boulevard de l'oise

Action n°16 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Action n°17 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement des cergysois et des rurbains qui travaillent ou prennent le Rer sur Cergy.

Action n°18 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

proposer des parkings longue durée aux sorties de l'A15 reliés par transport en commun et location vélos (libre service ?) et pistes cyclables aux centres gares.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°19 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à toutes les gares et au niveau des parkings, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°20 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces, des maisons de quartier, des centres culturels, établissements sportifs, centres de soins

Action n°21 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. inciter les bailleurs sociaux à se rapprocher du programme alveole

Action n°22 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°23 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°24 : je ne m'engage pas

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Parallèlement, et conformément à l'action 29 du PLD de l'agglomération, faire évoluer le PLU afin de limiter l'espace de stationnement dédié aux voitures particulières dans les constructions nouvelles.

Nous entendons bien faciliter l'implantation de place de stationnement vélo. En revanche Nous n'avons pas l'intention de revoir le PLU pour réduire les places de stationnement voitures, bien au contraire.

Action n°25 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.
sur trois centres gares

Action n°26 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

renforcer le budget fonctionnement de véloservices pour permettre une présence plus répartie sur le territoire à chaque pôle gare des ateliers ; soutenir le vélo école de GSV (Vauréal) ou UN VELO QUI ROULE (Maurecourt) pour des actions sur CERGY.

Promouvoir une culture vélo

Action n°27 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°28 : je ne m'engage pas

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est un peu démagogue, les élus / futurs élus le font déjà autant que faire se peut.

Action n°29 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°30 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e